



ASSOCIATION CAPITALE CULTURELLE SUISSE
VEREIN KULTURHAUPTSTADT SCHWEIZ
ASSOCIAZIONE CAPITALE CULTURALE SVIZZERA
ASSOCIAZIUN CHAPITALA CULTURALA SVIZERA
ASSOCIATION SWISS CAPITAL OF CULTURE

Communiqué de presse

Berne, le 16 décembre 2024

L'ASSOCIATION CAPITALE CULTURELLE SUISSE LANCE LA PHASE DE CANDIDATURE POUR 2030

Après La Chaux-de-Fonds en 2027, quelle ville deviendra la Capitale Culturelle Suisse en 2030 ? L'Association nationale Capitale Culturelle Suisse (CCS), présidée par Daniel Rossellat, fondateur du Paléo Festival et syndic de la Ville de Nyon, lance aujourd'hui la phase de candidature pour 2030. La procédure de candidature se déroulera en deux phases et culminera avec l'annonce en juin 2026 de la prochaine ville à porter le titre de « Capitale Culturelle Suisse ». Après La Chaux-de-Fonds en 2027, ce sera en 2030 une ville de Suisse alémanique, du Tessin ou des Grisons.

L'Association CCS a prévu une procédure de candidature en deux étapes. Jusqu'à fin mars 2025, les villes intéressées peuvent déposer une lettre d'intention (Letter of intent) par laquelle elles s'engagent à poursuivre l'étude de leur candidature pour 2030. Seules les villes ayant signé la lettre d'intention seront admises à poursuivre la procédure. Celles-ci auront ensuite jusqu'à fin 2025 pour soumettre un dossier de candidature détaillé. Au printemps 2026, une délégation du jury national de l'Association CCS visitera les villes candidates et les évaluera selon un catalogue de critères précis. Fin juin 2026, les membres du jury décideront quelle ville portera le titre de « Capitale Culturelle Suisse » en 2030. Les documents de candidature peuvent être consultés et téléchargés sur le site web de l'association www.capitaleculturellesuisse.ch.

Quels critères une ville doit-elle remplir ?

La ville doit compter, en principe, au moins 20'000 habitants, proposer un programme culturel complet tout en bénéficiant d'un soutien politique et financier solide. Plusieurs villes peuvent se mettre ensemble pour représenter une région plus large. L'implication des habitants et l'échange avec les acteurs culturels de la ville et d'autres régions sont essentiels dans la conception de la candidature. L'objectif est de promouvoir de nouvelles initiatives et de construire des ponts dans la société. Le Jury attache donc une grande importance à la participation citoyenne ainsi qu'à la diversité, l'inclusion et à la durabilité dans l'évaluation du programme. Les offres culturelles existantes doivent être enrichies par des temps forts, notamment des événements conçus pour l'occasion, et renforcées par des partenariats avec des institutions culturelles reconnues à l'échelle nationale. Par ailleurs, durant l'année de la Capitale culturelle, des manifestations de différentes organisations ou de partenaires médiatiques, comme la SRG SSR, devraient idéalement avoir lieu dans la ville lauréate.

La motivation et l'objectif sont déterminants

Outre le programme culturel présenté, la motivation et les objectifs de la ville candidate jouent un rôle décisif dans le choix final. Cherche-t-elle par exemple à valoriser et soutenir la culture de son territoire, à travailler sur son image extérieure, à améliorer l'intégration sociale des minorités, à participer au renfort de la cohésion nationale ou encore à initier un processus de transformation régionale ? Il appartient à chaque ville candidate de le préciser dans son dossier de candidature.

Plusieurs villes intéressées

Fin novembre, l'Association CCS a invité des villes de Suisse alémanique à un échange informel à La Chaux-de-Fonds. Neuf délégations de sept cantons différents y ont participé et ont ainsi eu l'occasion d'obtenir un aperçu approfondi de la procédure de candidature prévue et des critères pour une candidature en 2030. De son côté, l'équipe de projet de La Chaux-de-Fonds a donné un aperçu



ASSOCIATION CAPITALE CULTURELLE SUISSE
VEREIN KULTURHAUPTSTADT SCHWEIZ
ASSOCIAZIONE CAPITALE CULTURALE SVIZZERA
ASSOCIAZIUN CHAPTALA CULTURALA SVIZZERA
ASSOCIATION SWISS CAPITAL OF CULTURE

de ses travaux en cours. Quelques jours plus tard, les représentants de l'association CCS ont accueilli cinq villes tessinoises à Bellinzone pour un échange identique.

La Chaux-de-Fonds : un projet pilote

En tant que projet pilote et prototype, La Chaux-de-Fonds n'a pas fait l'objet d'une procédure de sélection. Elle est cependant suivie de près par les membres du jury et de l'Association CCS. Doublement récompensée par l'UNESCO, la ville est renommée pour son architecture unique de style Art nouveau, les bâtiments du Corbusier, un théâtre baroque à l'italienne, une salle de concert à l'acoustique exceptionnelle, un musée des beaux-arts d'envergure nationale ainsi que divers lieux culturels alternatifs. L'effet du titre « Capitale Culturelle Suisse » se fait déjà sentir : la Ville a entrepris ou accéléré de nombreuses opérations urbaines utiles à accroître son attractivité. Cela comprend entre autres la transformation des « Anciens abattoirs » qui seront au cœur de la manifestation.

La Chaux-de-Fonds se présentera à la Suisse sous un nouveau jour en 2027. Le soutien du Canton, de la Commune et de la Confédération est désormais assuré. Des organisations parapubliques, des sponsors et des partenaires de l'économie privée ont en outre assuré un soutien important. Le budget pour l'organisation de la Capitale Culturelle Suisse 2027 à La Chaux-de-Fonds s'élève à 18,5 millions de francs.

Pour de plus amples informations :

Tony Burgener : vice-président de l'Association CCS, tél. 079 253 48 43

Myriam Neuhaus : secrétaire générale de l'Association CCS, tél. 079 230 40 37

Capitale Culturelle Suisse

Le projet de Capitale Culturelle Suisse de la culture a été initié par Daniel Rossellat, syndic de la Ville de Nyon et fondateur du Paléo Festival. Le projet a entre-temps été intégré dans le Message culture 2025-2028 du Conseil fédéral. Le titre de « Capitale Culturelle Suisse » est décerné tous les trois ans à une ville qui compte, en principe, 20'000 habitants au moins. Pendant 365 jours, elle propose un programme culturel attractif et accessible pour tous les Suisses. Le projet contribue ainsi à la cohésion du pays et offre des plateformes d'échanges sur le plan culturel, mais aussi économique et social. La Chaux-de-Fonds sera la Capitale Culturelle Suisse en 2027. www.capitaleculturellesuisse.ch